

N°79 | JANVIER 2026



# CAHIER D'ACTEUR

BRANCHÉ SUR DEMAIN :  
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN DÉBAT

04.09.2025  
14.01.2026



## Le point de vue de Novachim

Novachim est le réseau des entreprises et des laboratoires de la filière « Chimie & Matériaux » en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Créée en 1985, Novachim est une structure associative de loi 1901, constituée de 4 pôles travaillant en étroite synergie : Innovation, Expertise Réglementaire, Formation, et Social.

Elle est soutenue financièrement par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, France Chimie Méditerranée, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Novachim est labélisé CDT (Cellule de Diffusion Technologique) pour son rôle d'interface entre les entreprises et la recherche académique en filière. Novachim est un centre de formation certifié Qualiopi.

Contact : Stéphane BERGAMINI  
Délégué Général

2 rue Henri Barbusse  
13001 Marseille  
04 91 14 30 72

<https://www.novachim.fr/>

### EN BREF.

Novachim, le réseau des entreprises et laboratoires de la filière « Chimie & Matériaux » en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soutient pleinement la stratégie proposée par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) dans le cadre du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) 2025.

Ce plan constitue une réponse stratégique aux enjeux industriels, énergétiques et climatiques de la filière, garantissant la capacité électrique nécessaire au maintien d'une activité industrielle compétitive et souveraine, et à l'émergence de projets innovants sur le territoire.

Pour les filières industrielles innovantes et notamment la filière Chimie, la disponibilité d'une électricité fiable, bas-carbone et compétitive conditionne directement la capacité à investir, à expérimenter et à passer à l'échelle industrielle.

Le SDDR apporte une vision de long terme, fondée sur la planification, l'anticipation des besoins et la sécurisation des grands corridors électriques, indispensable à la transformation des systèmes productifs.



## **Le SDDR : un pilier de la souveraineté énergétique et industrielle française**

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) s'inscrit dans la trajectoire nationale vers la neutralité carbone et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles importées, qui représentent encore près de 60 % de l'énergie consommée en France.

Il organise, à grande échelle, le basculement vers un système électrique bas-carbone capable de soutenir une électrification massive des usages industriels, scientifiques et technologiques.

La part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie devra ainsi passer de 27 % aujourd'hui à plus de 50 % à l'horizon 2050. Cette transformation constitue une nouvelle grande phase de construction du système électrique français, comparable à la reconstruction d'après-guerre et au programme nucléaire du Plan Messmer.

## **Un effort d'investissement massif au service de la réindustrialisation décarbonée**

Le SDDR prévoit près de 100 milliards d'euros d'investissements sur quinze ans, destinés à renouveler, renforcer ou créer plus de 40 000 km de lignes électriques d'ici 2040. Cet effort constitue un levier fondamental de la trajectoire de décarbonation de l'industrie française, reposant en premier lieu sur l'électrification des procédés. Celle-ci permet d'abattre durablement les émissions associées à de nombreux usages industriels tout en générant des gains d'efficacité énergétique significatifs.

Cette stratégie repose sur des principes de planification, de priorisation géographique et de mutualisation, permettant de traduire les objectifs industriels et climatiques en infrastructures électriques concrètes, dimensionnées et localisées au bon endroit et au bon moment. Elle est d'autant plus déterminante que d'autres leviers de décarbonation (production d'hydrogène bas-carbone, CCS) nécessitent des volumes d'électricité importants, rendant le renforcement du réseau électrique indispensable à l'émergence et à la compétitivité des hubs industriels.

La Branche Chimie, dans laquelle s'inscrit la filière Chimie & Matériaux, représente un pilier majeur de l'économie nationale, avec plus de 4 350 entreprises, près de 230 000 emplois, un chiffre d'affaires de 108 milliards d'euros dont 74 % à l'export, et un solde commercial excédentaire de 19 milliards d'euros.

Premier consommateur industriel d'énergie, le secteur est particulièrement exposé au manque de visibilité sur les infrastructures électriques, qui constitue aujourd'hui un frein majeur à l'investissement, à l'innovation et à la mise en œuvre de trajectoires bas-carbones crédibles.

## **Moderniser et adapter le réseau face à l'urgence climatique**

Le réseau électrique français est confronté à un double défi : le vieillissement des infrastructures et l'intensification des aléas climatiques. Plus d'un quart des lignes aériennes ont plus de 60 ans, alors que le réseau doit absorber des flux électriques croissants et plus complexes.

Le SDDR déploie une stratégie combinant le renouvellement des équipements vétustes et leur adaptation au changement climatique, avec pour objectif de porter le niveau d'adaptation du réseau à 80 % d'ici 2040.

Cette fiabilité est essentielle pour les activités industrielles et de recherche, dont les procédés continus et les plateformes d'innovation sont particulièrement sensibles aux interruptions d'alimentation.

## **Reconfigurer l'architecture du réseau pour éviter congestions et surcoûts**

La nouvelle géographie des flux électriques rend indispensable une reconfiguration de l'architecture Très Haute Tension (THT). Sans renforcement significatif, plusieurs axes structurants risquent la saturation, générant des coûts de congestion estimés jusqu'à 3 milliards d'euros par an dès 2035.

La stratégie proposée par RTE repose sur une approche pragmatique associant optimisation des infrastructures existantes, renforcement ciblé des capacités et recours aux solutions aériennes lorsque celles-ci sont les plus efficaces.

Cette approche permet d'atteindre des capacités équivalentes pour des coûts jusqu'à quatre fois inférieurs à certaines alternatives mises en œuvre ailleurs en Europe.

## **Le bassin de Fos-Berre : un territoire stratégique pour l'innovation industrielle de la filière Chimie & Matériaux portée par Novachim**

Le bassin de Fos-Berre constitue un pôle industriel et logistique majeur à l'échelle nationale et européenne. Il concentre des activités stratégiques et accueille le développement de filières émergentes liées à la Chimie durable, aux matériaux bas-carbone, à l'économie circulaire et à la transition énergétique.

Plus de 51 projets industriels sont identifiés à horizon 2030, représentant près de 20 milliards d'euros d'investissements, dont 80 % d'origine privée, et susceptibles de générer plus de 60 000 emplois directs, indirects et induits.

Les besoins électriques du territoire pourraient atteindre 4 400 MW d'ici 2030, alors que la capacité actuelle du réseau reste limitée. La création de la ligne aérienne 400 kV entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer apparaît comme la seule infrastructure capable d'apporter les 3 700 MW supplémentaires nécessaires au déploiement de ces projets.

### **Une trajectoire confirmée par l'État**

Les réponses récentes de l'État aux conclusions du Débat public global Fos-Berre-Provence confirment la vocation industrielle du territoire, le caractère stratégique du renforcement du réseau électrique et l'engagement à poursuivre les travaux dans une logique de concertation et de prise en compte des enjeux environnementaux.

Ces orientations constituent un signal positif pour les acteurs économiques et industriels.

## **Innovation, décarbonation et besoins énergétiques de long terme**

Les initiatives impliquant Novachim illustrent concrètement les transformations engagées sur le territoire en faveur de l'innovation et la décarbonation de notre filière industrielle et soulignent la nécessité stratégique du renforcement du réseau électrique.

Le programme SYRIUS accompagne la décarbonation des plateformes industrielles de la ZIP Fos-Berre et du territoire adjacent à travers des études structurantes d'ingénierie et de faisabilité portant sur les hubs énergétiques bas carbone, les infrastructures de captage et de valorisation du CO<sub>2</sub>, l'économie circulaire et l'optimisation logistique.

Le programme D-CODE, soutenu par l'ADEME (Agence de la transition écologique), propose un accompagnement collectif et individuel des entreprises pour élaborer et évaluer leur stratégie de décarbonation afin de sécuriser leur activité, réduire leurs coûts énergétiques et anticiper les futures contraintes et réglementations.

L'action « Chimie du Bois » vise à structurer une filière régionale autour de la valorisation de ressources locales pour développer des matériaux et molécules biosourcées à haute valeur ajoutée, avec des applications dans la santé, la parfumerie, la cosmétique, l'agrochimie, ou encore la Chimie de spécialités. Ces dynamiques s'appuient sur des procédés pilotes et industriels qui sont fortement consommateurs d'électricité.

L'ensemble de ces démarches nécessite un réseau électrique fiable, interconnecté et résilient, capable d'accompagner l'innovation et les transformations industrielles sur le long terme.

## CONCLUSION

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) porté par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) constitue une réponse essentielle aux défis climatiques, énergétiques et industriels auxquels la France est confrontée.

Pour les filières innovantes et industrielles accompagnées par Novachim, le renforcement du réseau électrique est une condition indispensable à la réussite des trajectoires de transition, de réindustrialisation et de souveraineté.

La mise en œuvre ambitieuse, pragmatique et concertée du SDDR permettra de faire du réseau électrique un véritable accélérateur durable de l'innovation industrielle et du développement territorial.

Novachim considère cette démarche comme une opportunité majeure pour accélérer la transition industrielle et énergétique, tout en consolidant le dynamisme économique et technologique régional.

